

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mai, les membres du conseil municipal de la commune de COUSSAY LES BOIS, se sont réunis à 20h, en séance publique, sous la présidence de Madame Elisabeth MICHEL, le Maire.

Nbre de conseillers

Nbre de présents : 12 Nbre de votants: 13

Date de la convocation

06/05/2025

Etaient présents:

Elisabeth MICHEL, Gilles SAUVION, Isabelle AUZANNEAU, Pascal DECHARTRE, Claude SAVATIER, Françoise GRANDE, Jean-Louis MICHEL, Elisabeth BORDAGE, Jean-François HESLOT, Séverine ESNAULT, Romain NUEIL, Morgan RAIFFE.

Était absent/excusé:

Anny LAUZIER, Yves LE MEUR (pouvoir à G. SAUVION),

Secrétaire de séance : Morgan RAIFFE

Ordre du jour:

1. Orange: occupation du domaine public 2024 et 2025

2. SOREGIES: nouveau contrat pour fourniture d'énergie C5

3. Le personnel

4. Points divers

Madame le Maire donne la parole au conseil des jeunes de Coussay les Bois.

Les membres du conseil des jeunes demandent l'installation d'un banc dans l'abri bus, rue Principale. Suite au sondage auprès de la population, concernant des idées de noms pour les bâtiments publics/parcs voici les résultats:

Bibliothèque: Forêt des livres, Au petit plaisir de lire, des Livres et Moi

Le conseil retient : Des Livres et Moi

Parc de la crèche : Parc des Premiers Pas, Parc de Clamart ou la Clarière des Petits Loups,

Le conseil retient : La Clarière des Petits Loups

Parc de la mairie : Les Pirouettes, le parc et pique, les Bons souvenirs, le des aventuriers, le parc de la mairie,

le bois des acrobates, le parc des aventuriers. Le conseil retient : Le Parc des Aventuriers

Ecole élémentaire: Simone Weil Le Conseil demande réflexion.

Petite salle communale : salle de la Denrée, salle Gilbert Royer, salle Perlipopet, Salle Bon Viv 'Age, salle

couci-couça-coussay

Le Conseil demande réflexion.

Salle polyvalente : salle Edith Cresson, Saltimbanque, salle Coussayaise, salle Elise Michel, Michel Favreau.

Le Conseil demande réflexion.

Début de séance à 20h30

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 15/04/2025 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et donne l'ordre du jour de la réunion.

Point 1: Orange: occupation du domaine public 2024 et 2025

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'en contrepartie de l'occupation du domaine public des collectivités territoriales, les opérateurs de télécommunications doivent s'acquitter d'une redevance dont le montant est encadré par le décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005.

Ce décret a également fixé les modalités de calcul de la revalorisation annuelle qui doit s'effectuer au 1er janvier de chaque année.

Et donne lecture du détail des redevances dues de 2024 et 2025 soit un montant total de 5 294,94€ qui a été validé par l'opérateur de télécommunication.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les redevances dues par ORANGE de 2024-2025.

Point 2: SOREGIES: nouveau contrat pour la fourniture énergie C5

Madame le Maire propose de souscrire l'offre de SOREGIES 100% Poitou'Vert pour la fourniture d'énergie C5 (puissance en kVA >36) concerne la salle polyvalente, à compter du 01/10/2025 et donne lecture de la proposition.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'offre SOREGIES 100% Poitou'Vert pour la fourniture d'énergie C5 à compter du 01/10/25.

Point 3 Le personnel

- Avancement de grade

Madame le Maire informe du tableau d'avancement de grade des agents pour 2025 et propose l'ouverture du poste :

- Rédacteur principal de 1ère classe à temps complet

Le Conseil Municipal est favorable à l'ouverture de ce poste à compter du 01/06/2025

Point 4: Points divers

Madame le Maire relate de l'entretien du 30/04/25 avec Mme la Sous-Préfète sur les projets de la commune et les retours de subventions de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Fait à Coussay les Bois, Le Maire, Elisabeth MICHEL

Le secrétaire de séance, Morgan RAIFFE